

MANITOBA

2003



PLAN STRATÉGIQUE
de CROISSANCE
ÉCONOMIQUE
du MANITOBA



B Â T I R L ' A V E N I R



PLAN STRATÉGIQUE
DE CROISSANCE
ÉCONOMIQUE
DU MANITOBA

Pour des renseignements complémentaires sur le **Plan stratégique de croissance économique du Manitoba**, visitez les sites Web du gouvernement du Manitoba:

Finances Manitoba: www.gov.mb.ca/finance

Industrie, Commerce et Mines Manitoba: www.gov.mb.ca/itm



Imprimé sur papier recyclé

PLAN STRATÉGIQUE DE CROISSANCE ÉCONOMIQUE DU MANITOBA

Table des matières

INTRODUCTION	1
L'APPORT DE LA POPULATION MANITOBAINE	1
LE PLAN STRATÉGIQUE DU MANITOBA.....	3
1. L'éducation avant tout	3
2. Bâtir grâce à la recherche et à l'innovation	7
3. Accroître et retenir les investissements	9
4. Un gouvernement à la mesure de nos moyens	12
5. Croître grâce à l'immigration.....	14
6. Tirer parti de notre atout énergétique	15
7. Bâtir nos communautés	18
LE NORD DU MANITOBA.....	20
LES RÉGIONS RURALES DU MANITOBA.....	22
COMMUNAUTÉS URBAINES	25
CONCLUSION.....	29
Annexe : CONSEIL CONSULTATIF ÉCONOMIQUE DU PREMIER MINISTRE	
Liste des membres.....	30

■ Introduction

Le Conseil consultatif économique du premier ministre a reconnu le besoin de créer une image du Manitoba qui annonce un avenir motivant et empreint d'audace tout en étant réalisable, crédible et assuré.

Pour être couronnée de succès, toute stratégie de croissance économique provinciale doit saisir les occasions qui se présentent, tabler sur les points forts de la province et fournir à chaque habitant les outils qui lui permettront de contribuer à la croissance économique et d'en bénéficier. Une stratégie gagnante tient compte de facteurs clés aux points de vue économique, social et environnemental, tant à l'échelle provinciale que nationale et internationale. Une telle stratégie est axée sur l'avenir et mise sur l'apport de tous les secteurs d'activités du Manitoba.

L'économie diversifiée du Manitoba a produit des résultats impressionnants au cours des dernières années. L'an dernier, le taux de croissance réelle de l'économie manitobaine a augmenté de 3,1 %. En 2002, le taux de chômage s'élevait à 5,2 %, soit le taux le plus bas parmi toutes les provinces. Le taux de chômage chez les jeunes, qui s'élevait à 10,2 %, était aussi le plus faible au pays et bien inférieur à la moyenne nationale de 13,6 %.

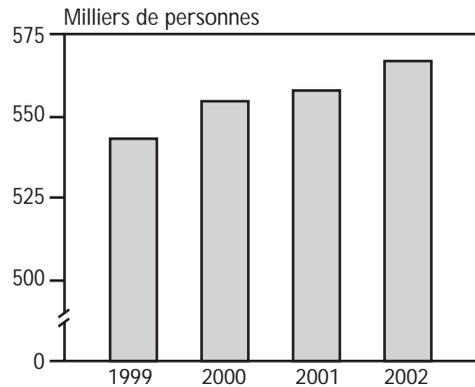
Le Manitoba a également un bon dossier dans le domaine de la création d'emploi. Depuis 1999, 24 300 emplois au total ont été créés, soit une moyenne de 8 100 nouveaux emplois par an. Ce chiffre représente presque le triple des moyennes enregistrées au cours des années 1990, alors qu'environ 3 000 nouveaux emplois étaient créés chaque année.

■ L'apport de la population manitobaine

Au printemps 2000, le premier ministre avait organisé le Sommet manitobain du siècle, la première rencontre du genre en plus de 15 ans. Le

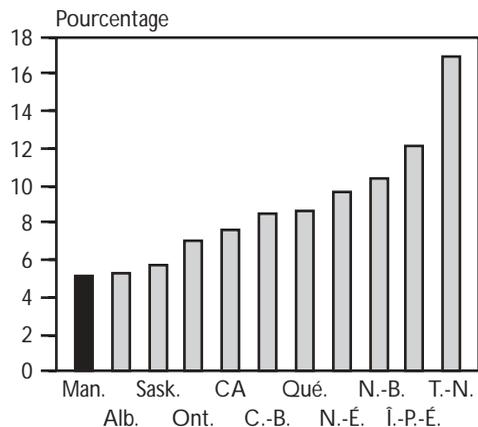
Le Plan stratégique de croissance économique du Manitoba est axé sur l'avenir et repose sur les priorités des Manitobains et Manitobaines.

L'emploi au Manitoba de 1999 à 2002



Source: Statistique Canada

Taux de chômage, 2002



Source: Statistique Canada

Le Conseil consultatif économique du premier ministre réunit des chefs de file des secteurs des affaires, du travail et de l'éducation, ainsi que des leaders des communautés autochtones, afin de fournir au premier ministre des conseils sur les questions économiques.

Sommet avait réuni plus de 100 personnes représentant la diversité manitobaine afin de discuter de stratégies visant l'élargissement des possibilités économiques et sociales.

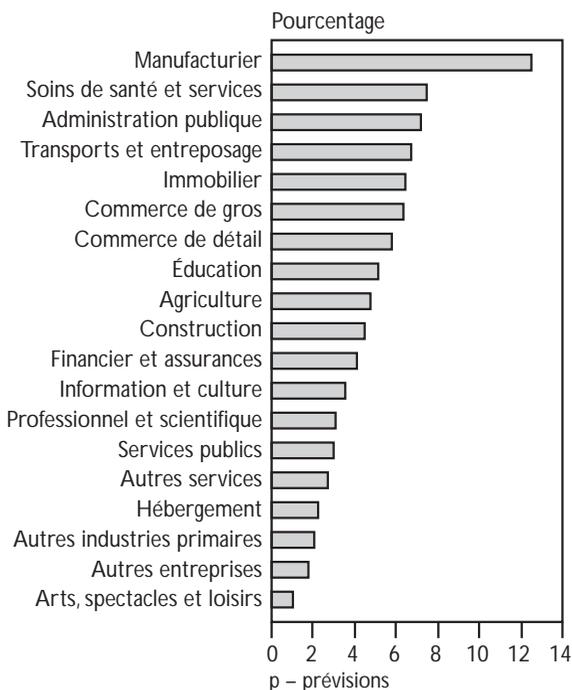
Les discussions du Sommet étaient axées sur la création de partenariats stratégiques favorisant la croissance économique. Les thèmes principaux abordés étaient les suivants : accroître et perfectionner la main-d'œuvre; encourager et retenir les investissements; mettre en valeur les industries de pointe, y compris dans les domaines de la biotechnologie, la technologie de l'information et la fabrication de pointe.

Pour continuer sur la lancée positive du Sommet, le premier ministre a invité 34 chefs de file manitobains à former un nouvel organisme consultatif qui fournirait de façon continue des conseils portant sur des priorités économiques. Créé en novembre 2001, le Conseil consultatif économique du premier ministre est composé de chefs de file du milieu des affaires, du travail et de l'éducation, ainsi que de dirigeants communautaires et de leaders des collectivités autochtones. Il est coprésidé par MM. Paul Moist et Bob Silver.

Le premier ministre a demandé au Conseil de pousser plus loin les priorités fixées lors du Sommet manitobain du siècle et d'élaborer des recommandations réalisables et orientées vers l'action. Le Conseil a aussi utilisé les services d'autres Manitobains en vue d'élargir sa vision et ses connaissances de l'économie.

Divers groupes de travail du Conseil ont recommandé des stratégies visant à attirer les investissements, à accroître l'immigration, à développer la main-d'œuvre et à maintenir les effectifs au Manitoba, à améliorer l'image de notre province, à stimuler le développement de nos ressources naturelles et à concevoir une vision à long terme pour la recherche et le développement.

Produit intérieur brut du Manitoba par secteur, 2002p



Source: Bureau des statistiques du Manitoba

Les recommandations du Conseil ont été intégrées dans *le Plan stratégique de croissance économique du Manitoba*, qui a été annoncé dans le Discours du Trône de décembre 2002. Les points principaux du Plan stratégique sont les suivants :

1. L'éducation avant tout
2. Bâtir au moyen de la recherche et de l'innovation
3. Accroître et retenir les investissements
4. Un gouvernement à la mesure de nos moyens
5. Croître grâce à l'immigration
6. Tirer parti de notre atout énergétique
7. Bâtir nos communautés

■ Le Plan stratégique du Manitoba

I. L'éducation avant tout

L'éducation, la formation et le maintien de la main-d'œuvre manitobaine, par l'utilisation de diverses méthodes, en vue d'emplois axés particulièrement sur l'économie manitobaine.

- CONSEIL CONSULTATIF ÉCONOMIQUE DU PREMIER MINISTRE

Notre plan stratégique repose sur une stratégie d'éducation globale. La Province s'est engagée à investir dans la formation de la main-d'œuvre, en offrant des possibilités dans ce domaine aux Manitobains et Manitobaines, quel que soit l'endroit où ils vivent ou le stade de leur carrière. En investissant dans l'éducation, nous insufflons de la confiance dans nos collectivités et dans nos jeunes.

Un nombre croissant de nos jeunes choisissent de rester au Manitoba car les possibilités économiques y sont de plus en plus nombreuses. Notre priorité, bâtir un système d'éducation solide, souligne notre engagement à retenir nos jeunes au Manitoba. Nous travaillerons de concert avec les éducateurs, les chefs de file de nos communautés et les leaders du secteur

En investissant dans l'éducation, nous insufflons de la confiance dans nos collectivités et dans nos jeunes.

Subventions de fonctionnement stables et croissantes et 250 millions de dollars pour le financement des immobilisations des écoles publiques.

Le nouveau campus de la rue Princess du collège Red River amènera 2 000 étudiants au centre-ville de Winnipeg.

des affaires dans le but d'offrir des possibilités en matière d'éducation, d'emploi et d'affaires qui nous permettront de retenir davantage de nos jeunes au Manitoba.

Notre engagement envers l'éducation se manifeste en premier lieu par un soutien accru au développement du jeune enfant et par une augmentation du financement alloué aux écoles publiques, au même rythme que le taux de croissance. En même temps, nous utilisons nos ressources de façon plus efficace et efficiente, afin que l'augmentation du financement se traduise directement par des améliorations dans la salle de classe.

Au cours des quatre dernières années, le gouvernement provincial a démontré son engagement :

- en mettant en œuvre des nouveaux programmes de développement des jeunes enfants, tels Enfants en santé et Priorité aux bébés;
- en offrant des subventions de fonctionnement continues aux écoles publiques;
- en consacrant 250 millions de dollars au financement des dépenses en immobilisations des écoles publiques;
- en réduisant d'un tiers le nombre de divisions scolaires.

Grâce à notre engagement de rendre l'éducation postsecondaire plus accessible à tous et de fournir un plus grand soutien aux programmes, nous avons enregistré une hausse impressionnante des effectifs de niveau postsecondaire. Le nombre d'inscriptions dans nos universités a augmenté de plus de 20 % en quatre ans. Grâce à l'offre de nouveaux programmes dans les domaines de la santé et de l'aérospatiale, et à la construction du nouveau campus du collège Red River sur la rue Princess, à Winnipeg, l'effectif des étudiants dans nos collèges communautaires est bien en voie de doubler.

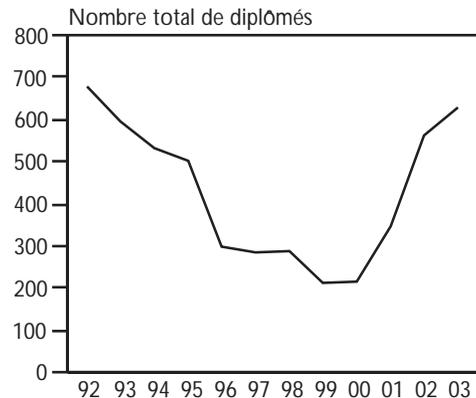
En favorisant l'augmentation du nombre de diplômés des établissements postsecondaires, nous préparons la voie aux jeunes Manitobains et Manitobaines, afin qu'ils puissent entamer leur carrière ici même, au Manitoba, et nous nous assurons que le développement de notre main-d'œuvre se fera au même rythme que la croissance économique. Un plus grand nombre d'entreprises viendront s'établir dans la province et y prospérer si elles sont assurées d'y trouver une main-d'œuvre qualifiée et compétente.

Le gouvernement :

- maintient la réduction de 10 % des droits de scolarité pendant une quatrième année consécutive;
- consacre 16 millions de dollars à diverses bourses d'études, bourses d'excellence et subventions aux étudiants;
- prévoit dans le Budget 2003 une aide supplémentaire de 22 millions de dollars destinée à l'Initiative d'expansion des collèges, dans l'objectif de doubler le nombre d'inscriptions dans les collèges;
- a fait tripler le nombre de diplômés en sciences infirmières depuis 1999 (90 % des nouveaux diplômés choisissent de travailler au Manitoba);
- a autorisé une augmentation de 15 % du nombre d'étudiants en médecine;
- investit plus de 100 millions de dollars dans des projets se rapportant aux immobilisations des établissements postsecondaires (Université du Manitoba, Université de Winnipeg, Université de Brandon, collège Red River et centre Stevenson de formation en aéronautique), recueillant plus de 100 millions de dollars en financement de contrepartie de la part du secteur privé;
- est en voie de créer le Collège universitaire du Nord.

Les droits de scolarité ont été réduits de 10 % et le nombre d'inscriptions dans les établissements postsecondaires a augmenté de plus de 20 %.

Diplômés en sciences infirmières



Source: Santé Manitoba

*Le Manitoba a formé de
nouveaux partenariats
de formation
professionnelle dans
l'industrie afin de
satisfaire aux besoins de
secteurs industriels
particuliers.*

Afin de remédier à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans des domaines comme la biotechnologie et l'aérospatiale, nous avons mis au point des programmes de formation spécialisés axés sur les besoins de secteurs particuliers de l'industrie. Le secteur de la biotechnologie, par exemple, a connu une hausse de 40 % au cours des trois dernières années. Des compagnies, telles la Biovail Corporation, ont indiqué qu'elles continueront à prendre de l'expansion dans nos communautés, tant que nous serons en mesure de répondre à leurs besoins en matière de travailleurs qualifiés. Dans le secteur de l'aérospatiale, le Manitoba a travaillé en partenariat avec l'industrie à l'élaboration d'un modèle de formation approfondi pour les travailleurs de ce secteur. Ce travail a mené, notamment, au récent agrandissement du centre Stevenson de formation en aéronautique.

Pour améliorer la formation professionnelle dans l'ensemble de la province, nous avons :

- élaboré la stratégie de formation du Manitoba en consultation avec les employeurs, les travailleurs et les communautés. La stratégie consiste à bâtir une main-d'œuvre qualifiée centrée sur les besoins du marché du travail et les nouvelles possibilités;
- formé de nouveaux partenariats pour la formation professionnelle dans l'industrie, notamment dans les secteurs de l'aérospatiale et de la biotechnologie;
- pris des mesures visant à faciliter le processus de reconnaissance des compétences acquises à l'étranger;
- amélioré nos méthodes en ce qui a trait à l'évaluation et la reconnaissance des acquis.

Notre Stratégie de développement du Nord accorde une grande priorité à l'offre de possibilités d'éducation et de formation professionnelle menant à des emplois dans le Nord. Le gouvernement du Manitoba s'est déjà engagé à investir 10 millions de

dollars dans des programmes de formation préalable. Ces programmes permettront aux habitants du Nord de profiter des possibilités d'emplois qu'apporteront les nouveaux aménagements hydroélectriques. Cet investissement fait partie d'une initiative de formation de 60 millions de dollars, encore à l'état de projet, qui serait menée conjointement par le gouvernement fédéral, la Province du Manitoba et Hydro-Manitoba. De nouvelles initiatives dans le domaine de l'éducation prévoient également davantage de possibilités pour les Autochtones dans ce domaine.

De concert avec le Conseil consultatif économique du premier ministre, le gouvernement du Manitoba planifie un sommet à l'automne 2003 afin d'étudier les possibilités et de former des partenariats menant à une plus grande participation des collectivités autochtones aux questions d'ordre économique.

2. Bâtir grâce à la recherche et à l'innovation

Pour que le Manitoba puisse faire face à la concurrence, il est nécessaire d'effectuer d'importants investissements afin d'appuyer la recherche et le développement et d'attirer et retenir du personnel de recherche hautement qualifié.

- CONSEIL CONSULTATIF ÉCONOMIQUE DU PREMIER MINISTRE

L'industrie du savoir sera à l'avant-garde de la croissance économique future du Manitoba. L'investissement dans la recherche et l'innovation a

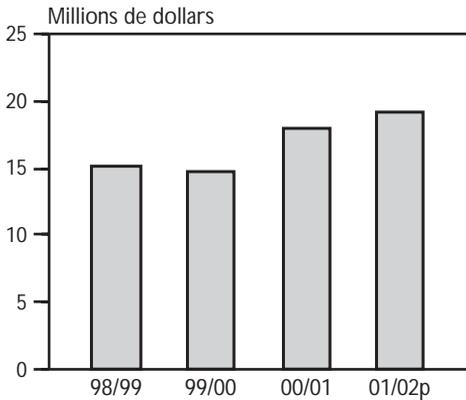
10 millions de dollars pour le lancement de programmes de formation préalable en préparation à la construction des nouvelles centrales électriques dans le Nord.

L'industrie du savoir sera essentielle à la croissance économique future du Manitoba.

Coût après impôt pour 100 \$ de dépenses en recherche et développement, 2003

	<u>Grande entreprise</u>	<u>Petite entreprise privée</u>
Dépenses en R. et D. admissibles	100,00 \$	100,00 \$
(moins) Crédit d'impôt du Manitoba	15,00 \$	15,00 \$
(moins) Crédit d'impôt du Canada	<u>17,00 \$</u>	<u>29,75 \$</u>
Montant déductible	68,00 \$	55,25 \$
Économies d'impôt:		
Manitoba	10,88 \$	2,76 \$
Canada	<u>16,40 \$</u>	<u>7,25 \$</u>
Coût net après impôt	40,72 \$	45,24 \$

Dépenses gouvernementales provinciales en recherche et développement, 1998-1999 à 2001-2002



p - prévisions

Source: Statistique Canada

Le Manitoba donne suite à la recommandation du Conseil consultatif économique du premier ministre de fournir un appui important à la recherche universitaire.

pour conséquence directe l'augmentation de la productivité, la conservation des ressources et le développement de nouveaux produits.

Le gouvernement du Manitoba appuie la recherche et l'innovation au moyen d'investissements stratégiques directs et de crédits d'impôt ciblés. Le crédit d'impôt pour la recherche et le développement au Manitoba donne actuellement droit à un abattement fiscal de 15 % sur les dépenses admissibles en recherche et développement. Grâce aux augmentations annoncées dans ce budget, les dépenses directes du gouvernement provincial en recherche et développement dépasseront les 20 millions de dollars. La moitié environ servira à appuyer les travaux des établissements d'enseignement supérieur au Manitoba. L'Université du Manitoba, qui regroupe plus de 20 centres de recherche, est déjà l'une des principales universités de recherche du Canada. Le gouvernement du Manitoba consacre trois millions de dollars au financement de l'Initiative pour la recherche en santé. C'est un des moyens que nous utilisons pour aider les centres de recherche sur la santé du Manitoba à accroître les activités de développement et à créer davantage d'emplois de qualité dans notre province.

Au cours des trois dernières années, notre gouvernement a forgé de nouvelles alliances avec les entrepreneurs, les chercheurs et les investisseurs. La conséquence est une augmentation spectaculaire de l'activité dans des secteurs en développement. Un total de 37 sociétés biotechnologiques sont aujourd'hui établies dans notre province et effectuent des travaux de recherches dans des domaines tels que la santé et les biotechnologies environnementales et agricoles. Ces entreprises génèrent plus de 250 millions de dollars de recettes chaque année et emploient plus de 1 600 personnes.

Parmi les installations qui jouent un rôle clé dans la recherche axée sur le développement au Manitoba, citons le Centre de recherche de l'Hôpital général

Saint-Boniface, l'Institut de recherche clinique I.H. Asper, le Centre Richardson de recherche sur les aliments fonctionnels et nutraceutiques, le consortium TRILabs, le Centre de développement des produits alimentaires de Portage-la-Prairie, l'Institut de la machinerie agricole des Prairies, le Manitoba Institute for Cell Biology d'Action cancer Manitoba, le Centre des sciences de la santé et le Manitoba Institute of Child Health.

Le Manitoba et le gouvernement fédéral s'associent pour mettre sur pied des projets de recherche et d'innovation. Par exemple, le Fonds pour la recherche et l'innovation du Manitoba cherche à obtenir les contributions de contrepartie afin que les universités, les collèges, les hôpitaux et les organismes à but non lucratif du Manitoba soient mieux en mesure de faire de la recherche scientifique et du développement de produits. Les Réseaux de centres d'excellence font également l'objet d'une collaboration entre le gouvernement du Manitoba et le gouvernement fédéral. L'objectif du Manitoba est d'attirer des activités de recherche et de développement, des scientifiques et des chercheurs de niveau international, afin qu'en découlent des retombées avantageuses pour les entreprises locales.

3. Accroître et retenir les investissements

L'investissement local pourrait être rentable pour les fonds de pensions du Manitoba et d'autres fonds institutionnels, et leur procurer des avantages en termes de diversification.

- CONSEIL CONSULTATIF ÉCONOMIQUE DU PREMIER MINISTRE

Les investissements au Manitoba peuvent être très rentables pour les investisseurs, tout en stimulant la croissance et en offrant de nouvelles possibilités et de nouveaux emplois pour toute la population du Manitoba. Ces investissements viennent appuyer la recherche, l'innovation et l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des entreprises locales.

*Le Manitoba s'efforce
d'attirer des activités
de recherche et
développement, des
chercheurs et des
scientifiques de niveau
international.*

L'attrait de la province en tant que lieu propice aux investissements a amélioré les perspectives à court terme.

- CIBC World Markets
mars 2003

Le Manitoba s'associe avec la Saskatchewan et plusieurs investisseurs privés pour mettre sur pied le nouveau Western Life Sciences Venture Fund doté de 45 millions de dollars.

Le capital combiné des deux fonds d'investissement des travailleurs du Manitoba, Crocus et Ensis, s'élève à environ 270 millions de dollars. Ces deux fonds ont investi dans plus de 80 entreprises manitobaines. Grâce à sa croissance rapide, l'industrie du capital de risque a créé un environnement plus prometteur pour les entrepreneurs, ainsi que de meilleures perspectives de croissance pour les petites et moyennes entreprises.

Le Conseil consultatif économique du premier ministre a recensé des possibilités d'investissements plus importants dans des entreprises basées au Manitoba. En collaboration avec le Conseil, la Province travaille à la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie de conservation du capital qui comprendra ce qui suit :

- promotion des investissements locaux qui rapportent au taux de rendement du marché et qui favorisent le développement économique communautaire;
- meilleure compréhension des stratégies d'investissement local réussies;
- exploration des possibilités de regroupement des fonds manitobains de plus petite taille afin de créer un portefeuille de placement mieux garni.

Le gouvernement du Manitoba appuie également la participation du Conseil consultatif économique du premier ministre au groupe de travail sur l'investissement local. Ce tout nouveau groupe plurilatéral fera en sorte que les administrateurs de fonds de pensions et les investisseurs en général discutent de l'investissement local dans des entreprises établies au Manitoba.

Le Manitoba investit cinq millions de dollars et travaille en collaboration avec la Saskatchewan et plusieurs investisseurs privés afin de mettre sur pied le Western Life Sciences Venture Fund. L'objectif de ce fonds de 45 millions de dollars sera d'amener les recherches et les nouvelles connaissances sur les

sciences de la vie à l'étape du développement commercial.

Le Manitoba a appuyé directement plusieurs investissements en immobilisations importants. Voici quelques exemples des projets prévus en 2003 ou déjà en cours :

J.R. Simplot investit plus de 150 millions de dollars dans la première phase d'une usine de transformation des pommes de terre près de Portage-la-Prairie, ce qui créera 230 nouveaux emplois;

les nouveaux propriétaires de **New Flyer Industries** ont investi 40 millions de dollars dans leur usine de fabrication d'autobus à Winnipeg, garantissant ainsi l'avenir de plus d'un millier d'emplois;

Monarch Industries Ltd., une compagnie qui fabrique des pompes, des cylindres hydrauliques et des bétonnières, et qui offre des services de tubage sur mesure, met la dernière main à un projet de 12,7 millions de dollars qui créera 150 nouveaux emplois;

le **Centre Richardson de recherche sur les aliments fonctionnels et nutraceutiques**, auquel seront consacrés 25 millions de dollars, rassemblera des chercheurs dans les domaines de l'agriculture, des sciences alimentaires, de la médecine et de la pharmacologie, ainsi que leurs partenaires de l'industrie, afin de mettre au point de nouveaux produits;

l'**Institut de recherche clinique I.H. Asper**, un projet de 25 millions de dollars en cours de construction, appuiera les travaux de recherche cardiovasculaire à l'Hôpital général Saint-Boniface et créera en bout de ligne 300 nouveaux emplois;

la nouvelle **Installation de partenariat industriel**, un projet de 10 millions de dollars, sera construite juste à côté de l'**Institut du biodiagnostic** du Conseil national de recherches. Elle aidera les jeunes entreprises qui œuvrent dans le secteur de la

*J.R. Simplot investit
150 millions de dollars
dans une nouvelle usine de
transformation des pommes
de terre à Portage-la-Prairie
qui créera 230 nouveaux
emplois.*

*Monarch Industries Ltd.
met la dernière main à
son projet de
12,7 millions de dollars
qui créera 150 nouveaux
emplois.*

L'impôt sur le revenu a été réduit de 14 %, ce qui représente une économie annuelle de 220 millions de dollars pour les Manitobains.

Les crédits d'impôt foncier sont passés de 250 \$ à 400 \$, ce qui permet aux propriétaires et aux locataires du Manitoba d'épargner 53 millions de dollars par an.

technologie médicale de pointe ainsi que les entreprises dérivées du Conseil national de recherches;

l'agrandissement des installations de la compagnie **Cormer Group Industries**, au coût de 12,6 millions de dollars, est en cours d'achèvement. Il permettra à l'entreprise de se placer à l'avant-garde dans son domaine, soit la prestation de services d'usinage de précision à l'industrie aérospatiale, et, à terme, d'embaucher 70 personnes qui s'ajouteront à la main-d'œuvre actuelle comptant plus de 100 employés.

4. Un gouvernement à la mesure de nos moyens

Un gouvernement à la mesure de nos moyens exige que l'on adopte des politiques fiscales justes et responsables, que l'on poursuive le remboursement de la dette et le règlement de l'obligation découlant des régimes de retraite, et que l'on fasse les investissements nécessaires dans la santé, l'éducation et les infrastructures. Ces investissements constituent la base d'une croissance économique soutenue, mais ils doivent être gérés à l'intérieur d'un cadre financier solide et transparent.

Le gouvernement du Manitoba s'emploie à maintenir une approche équilibrée des finances et de l'économie. Non seulement nos quatre budgets adoptés depuis 1999 ont-ils satisfait aux exigences de la loi sur l'équilibre budgétaire, mais nous avons renforcé ladite loi afin d'exiger le remboursement des sommes dues en vertu de l'obligation découlant des régimes de retraite, et d'empêcher la vente de biens publics.

Depuis 1999, nous avons :

- adopté quatre budgets équilibrés de suite;
- consacré 384 millions de dollars au remboursement de la dette et à l'obligation découlant des régimes de retraite;

- réduit le coût du service de la dette de plus de 100 millions de dollars par an;
- diminué l'impôt sur le revenu des particuliers de 14 %, ce qui représente 220 millions de dollars d'économies annuelles pour les Manitobains et les Manitobaines;
- fait passer les crédits d'impôt foncier de 250 \$ à 400 \$, ce qui représente une économie annuelle de 53 millions de dollars pour la population manitobaine;
- entrepris l'élimination graduelle de la taxe résidentielle d'aide à l'éducation, ce qui représentera une économie annuelle de 27,1 millions de dollars pour la population du Manitoba d'ici la fin 2003;
- ramené de 8 % à 5 % le taux d'imposition des bénéficiaires des petites entreprises et prévu de hausser à 400 000 \$ d'ici 2005 le plafond d'admissibilité;
- mis en œuvre la première diminution du taux général de l'impôt sur les bénéfices des sociétés depuis plus d'un demi-siècle, taux qui passera de 17 % à 15 % d'ici 2005.

Contrairement à d'autres gouvernements, nous avons mis en œuvre un plan financier équilibré et raisonnable, tout en nous abstenant d'imposer des cotisations d'assurance-santé, de renoncer aux baisses d'impôts promises, de vendre des biens publics ou de recourir au déficit budgétaire.

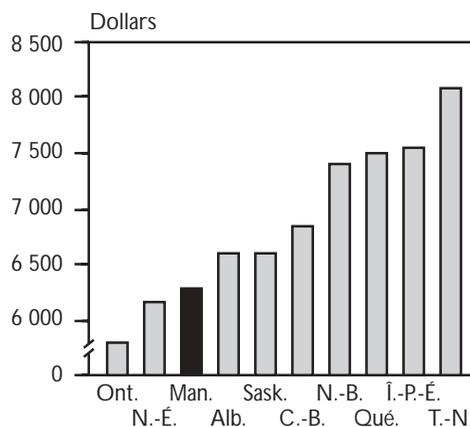
En adoptant une approche équilibrée en matière de finances publiques, le gouvernement du Manitoba est parvenu à établir un environnement propice à la croissance et à la réussite des entreprises, tout en améliorant les services publics essentiels.

5. Croître grâce à l'immigration

Il est clair que le Manitoba a besoin d'un accroissement de l'immigration pour maintenir l'équilibre de sa population et de sa main-d'œuvre.

- CONSEIL CONSULTATIF ÉCONOMIQUE DU PREMIER MINISTRE

Total des dépenses gouvernementales provinciales par habitant, 2003-2004

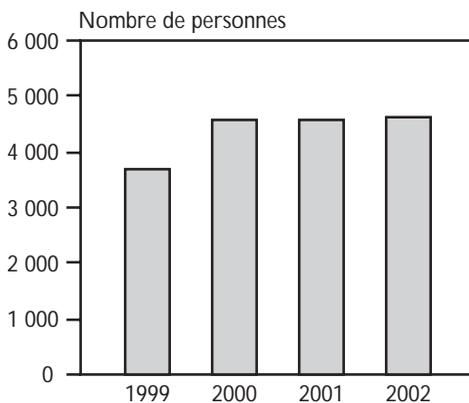


Source: Budget 2003 du Manitoba et Finances Manitoba

La firme de services aux investisseurs Moody's a amélioré la cote de crédit du Manitoba en la portant au niveau Aa2.

Le programme Candidats du Manitoba s'est révélé efficace en ce qui concerne le recrutement de travailleurs qualifiés et d'entrepreneurs.

Immigration au Manitoba de 1999 à 2002



Source: Statistique Canada

Le Manitoba s'est fixé pour objectif de recruter 10 000 nouveaux immigrants par an, soit plus du double du niveau actuel.

L'immigration a joué un rôle important dans la croissance économique du Manitoba. Elle a contribué à dessiner le visage multiculturel et varié de notre province, élargi le champ de nos possibilités de croissance économique et apporté à nos collectivités un parfum d'ailleurs tout particulier.

Pour que le Manitoba puisse répondre à son besoin de main-d'œuvre à long terme, la croissance par l'immigration est indispensable. Grâce à la politique de recrutement énergique du gouvernement, le nombre d'immigrants qui s'établissent au Manitoba a augmenté de plus de 50 % ces quatre dernières années, allant jusqu'à atteindre 4 600 en 2002. Ce résultat probant est la conséquence des efforts de concertation déployés pour élargir la portée du programme Candidats du Manitoba, unique en son genre. Le niveau d'immigration a également augmenté grâce aux partenariats entre les communautés et le gouvernement en matière de parrainage des réfugiés.

Grâce à l'entente signée avec le gouvernement fédéral, le Manitoba dispose d'une plus grande marge de manœuvre pour fixer ses propres objectifs en matière d'immigration. Le gouvernement fédéral s'est engagé à autoriser encore plus d'immigrants à s'installer au Manitoba en vertu du programme Candidats du Manitoba, ainsi qu'un plus grand nombre de réfugiés.

Le gouvernement provincial est en train d'améliorer le processus de reconnaissance des qualifications détenues par de nombreux immigrants, et de renforcer la formation linguistique et les services d'établissement. Notre nouvel objectif en matière d'immigration poursuit sur la lancée de ces initiatives réussies.

Suivant l'avis du Conseil consultatif économique du premier ministre et d'autres parties prenantes dans ce secteur, le Manitoba a adopté une stratégie qui consiste à plus que doubler le niveau d'immigration

en atteignant le chiffre de 10 000 nouveaux immigrants par an. Pour y parvenir, la Province compte :

- créer un conseil consultatif sur l'immigration composé de représentants du milieu des affaires, du monde du travail et des collectivités locales. Le Conseil de l'immigration du Manitoba aidera à recruter de nouveaux immigrants et à les retenir au Manitoba;
- continuer à augmenter le nombre d'immigrants recrutés en vertu du programme Candidats du Manitoba;
- améliorer le processus de reconnaissance des compétences acquises à l'étranger, la formation en anglais langue seconde et les services d'établissement;
- améliorer les efforts de promotion visant à présenter le Manitoba comme une destination de choix pour les candidats à l'immigration.

L'accent mis sur l'immigration comme facteur de croissance nous aidera à remédier à la pénurie de main-d'œuvre. Cette approche en matière d'immigration complète les efforts ciblés pour garder les jeunes et pour accroître la participation des Autochtones à l'économie.

6. Tirer parti de notre atout énergétique

Le Manitoba devrait :

utiliser son énergie hydroélectrique fiable et bon marché pour attirer de nouvelles entreprises au Manitoba... et permettre la croissance des entreprises déjà établies au Manitoba;

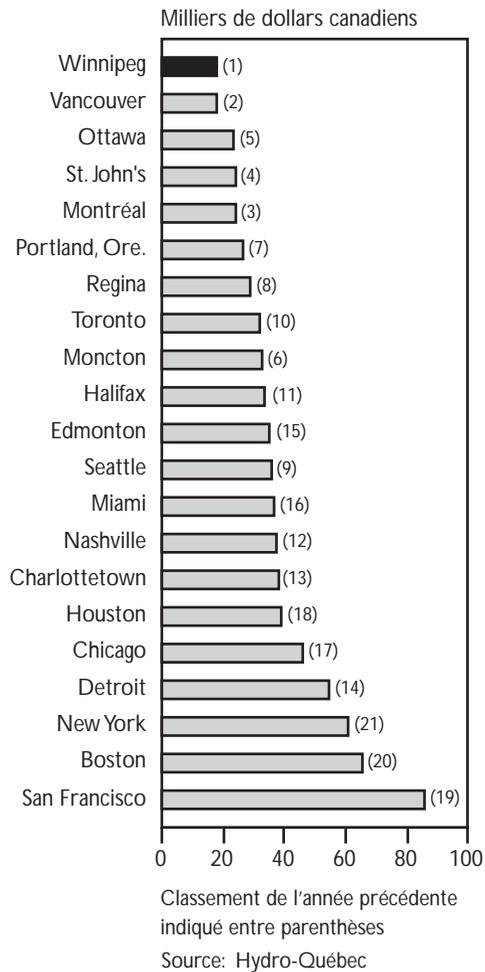
réduire sa dépendance par rapport aux importations de pétrole et de gaz naturel, et réduire les émissions de gaz à effet de serre grâce à des mesures qui pourraient comprendre l'utilisation obligatoire de carburants contenant de l'éthanol.

Le Manitoba améliore le processus de reconnaissance des compétences acquises à l'étranger, ainsi que les services d'établissement des immigrants dans la province.

Hydro-Manitoba fournit une énergie fiable et renouvelable à la population du Manitoba, qui bénéficie des tarifs les plus bas en Amérique du Nord.

Clientèle commerciale et industrielle de taille moyenne

400 000 kilowatt-heures, 2002



L'un des principaux atouts de la province est Hydro-Manitoba, une société d'État qui fournit une source d'énergie hydroélectrique peu coûteuse, fiable et renouvelable.

Un peu partout en Amérique du Nord, de nombreux gouvernements sont confrontés à la hausse des coûts de l'électricité, à des pénuries d'énergie, à des problèmes de fiabilité et à l'incertitude entourant l'approvisionnement énergétique à long terme. Ces problèmes ont des conséquences directes sur les résultats nets des entreprises et leur réussite à long terme. Pour la population, ils se traduisent par un coût de la vie plus élevé et une incertitude quant à la fiabilité de l'approvisionnement en énergie.

Pour sa part, le Manitoba se distingue grâce aux mesures que nous avons prises pour promouvoir notre atout hydroélectrique dans l'intérêt des entreprises et de la population du Manitoba.

Les nouveaux aménagements hydroélectriques joueront un rôle déterminant dans les plans que le Manitoba s'est fixé pour atteindre les objectifs de Kyoto, attirer de nouveaux investissements et augmenter les possibilités de développement économique dans le Nord. Parmi les mesures que nous avons prises, citons :

- la mise en place des mêmes bas tarifs d'hydroélectricité pour les résidents du Nord et des régions rurales, tous les Manitobains et Manitobaines bénéficiant ainsi des mêmes tarifs avantageux, où qu'ils vivent;
- la création de partenariats avec les Premières nations afin de partager les bénéfices, les occasions de formation et les emplois qui découleront de la prochaine vague de projets d'aménagement hydroélectrique dans le Nord;
- la fusion d'Hydro-Winnipeg et d'Hydro-Manitoba en un seul service public d'électricité;
- l'adoption de mesures législatives pour garantir qu'Hydro-Manitoba demeurera une société publique;

- la protection des consommateurs grâce à la réglementation continue des tarifs d'hydroélectricité;
- la négociation d'un contrat entre Hydro-Manitoba et la société Xcel Energy, au Minnesota, contrat qui représente des ventes à l'exportation de 1,7 milliard de dollars pour Hydro-Manitoba;
- le rôle d'avant-garde qu'Hydro-Manitoba continue de jouer en Amérique du Nord en ce qui concerne les économies d'énergie, grâce à des initiatives telles que le projet de maisons Éconergiques qui permet aux consommateurs de faire des économies de coûts d'énergie.

En plus de promouvoir l'atout hydroélectrique du Manitoba, nous utilisons divers moyens pour mettre en place une économie qui utilise de l'énergie propre, et pour faire face au changement climatique dont nous ressentons déjà les effets. Conscient de cette réalité, le gouvernement du Manitoba a été le premier au Canada à évaluer les coûts de la mise en œuvre du Protocole de Kyoto et de ses objectifs de réduction des émissions, ainsi que les possibilités qui en découlent. Le résultat fut la publication, en 2002, d'un rapport sur le changement climatique. Afin de tirer parti des nombreuses possibilités d'innovation et de développement offertes par une économie qui utilise de l'énergie propre, le Manitoba a entrepris ce qui suit :

- accroissement de la production et de l'utilisation de l'éthanol, ce qui contribuera à diversifier l'économie rurale et à purifier l'environnement pour le plus grand bien des générations à venir;
- transformation d'une centrale électrique au charbon en une centrale au gaz naturel à Selkirk, et construction d'une nouvelle centrale électrique au gaz naturel à Brandon;
- développement de l'énergie tirée de la biomasse et de l'énergie éolienne qui s'ajouteront à la gamme des énergies propres d'Hydro-Manitoba;

Grâce aux partenariats conclus avec Hydro-Manitoba, les Premières nations recevront leur part des bénéfices, de la formation et des emplois résultant des futurs projets d'aménagement hydroélectriques dans le Nord.

L'accroissement de la production et de l'utilisation de l'éthanol contribuera à diversifier l'économie rurale et à purifier l'environnement au profit des générations à venir.

- développement de la recherche sur les applications de l'hydrogène, en mettant à profit le réseau de chercheurs et d'entreprises que représentent l'Université du Manitoba, les laboratoires d'Énergie atomique du Canada à Pinawa et les fabricants d'autobus de Winnipeg;
- utilisation accrue des pompes à chaleur géothermique;
- exploration des possibilités offertes par les biomatériaux.

Grâce à ses ressources hydroélectriques renouvelables et écologiques, Hydro-Manitoba peut répondre encore plus aux besoins en électricité de l'Amérique du Nord et, par là-même, réduire davantage les émissions de gaz à effet de serre. Les centrales de Wuskwatim et de Gull (Keeyask), proposées par Hydro-Manitoba, augmenteront considérablement la capacité de production hydroélectrique du Manitoba. Quant à la centrale de Conawapa, elle aurait une capacité comparable à celle de la centrale de Limestone, actuellement la plus puissante centrale électrique au Manitoba.

La mise en œuvre de ces nouveaux projets d'aménagement hydroélectrique rendra nécessaire l'agrandissement du réseau de transport d'énergie d'Hydro-Manitoba, afin de permettre les exportations d'électricité renouvelable vers l'est, l'ouest et le sud.

7. Bâtir nos communautés

Le Manitoba devrait élaborer un plan stratégique à long terme qui sera axé sur ses propres points forts et qui inspirera confiance, favorisera de nouvelles possibilités et suscitera de l'enthousiasme [...] alors que nous travaillerons tous de concert dans le but de bâtir le Manitoba.

- CONSEIL CONSULTATIF ÉCONOMIQUE DU PREMIER MINISTRE

Nos villes, nos régions rurales et le grand Nord se distinguent les uns des autres par des coutumes et des traditions qui leur sont propres, des avantages

naturels particuliers et des possibilités de croissance distinctes.

Le gouvernement provincial travaille de concert avec des dirigeants communautaires de toutes les régions dans le but de reconnaître les occasions propices au niveau local et de les saisir.

Dans toutes les régions de la province, les événements et les sites culturels constituent d'importantes attractions touristiques. Non seulement les investissements engagés dans la production cinématographique et dans les lieux destinés aux arts visuels et aux arts du spectacle augmentent-ils la vitalité de nos communautés, mais ils jouent également un rôle central dans nos stratégies en matière de tourisme et de croissance. De nouvelles dispositions législatives sont prévues afin de créer un organisme autonome qui fera la promotion du tourisme à l'intérieur et à l'extérieur de nos frontières et qui diffusera un message positif au sujet du Manitoba et de ce qu'il peut offrir.

Le gouvernement donne suite aux recommandations du Conseil consultatif économique du premier ministre et travaille avec les communautés et le secteur privé, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la province, à promouvoir une image positive du Manitoba auprès d'investisseurs, de touristes, d'immigrants et de jeunes. En outre, la province instaure le programme Ambassadeurs du Manitoba, auquel participeront des chefs de file des secteurs des affaires, du travail et de l'éducation dans le but de promouvoir le Manitoba à l'étranger. Ces ambassadeurs se serviront de leurs propres réseaux de connaissances, de leur expertise particulière et de leur participation à des missions commerciales pour mettre en valeur les possibilités qu'offre le Manitoba sur le plan des affaires, des investissements et du tourisme.

De nouveaux programmes seront lancés cette année afin d'appuyer les festivals organisés dans les régions rurales et du Nord, et qui sont reconnus comme des

Chaque région du Manitoba a des possibilités de croissance particulières et des besoins uniques en matière d'investissements.

Le Manitoba va créer un organisme autonome qui fera la promotion du tourisme au Manitoba.

La Stratégie de développement du Nord met l'accent sur le développement économique, la santé, le transport, le logement et l'éducation, afin que les habitants du Nord tirent pleinement parti des possibilités ouvertes dans cette région.

événements représentatifs de leurs communautés, et de contribuer à l'amélioration des lieux communautaires de rassemblement. Le récent essor de l'écotourisme au Manitoba s'accorde parfaitement avec la gamme spectaculaire d'espaces naturels vierges du Nord. De nouveaux partenariats sont établis avec les Premières nations pour développer et promouvoir l'écotourisme, et pour améliorer les pistes d'atterrissage et les routes qui servent d'infrastructures au secteur touristique.

■ Le Nord du Manitoba

Depuis des générations les Manitobains se tournent vers le Nord et reconnaissent son grand potentiel. Le Nord du Manitoba est riche en ressources naturelles et offre d'importantes possibilités de développement dans des secteurs tels que l'écotourisme, l'exploitation minière, la foresterie et la pêche. Le Nord manitobain renferme tous les éléments essentiels à une croissance importante dans l'avenir.

Par ailleurs, nous sommes conscients que les habitants du Nord font face à certains défis, notamment ceux posés par le changement climatique, qui a restreint l'utilisation des chemins d'hiver; par le besoin d'investissements importants, qui est né de grandes périodes de négligence au cours des années 1990; par la prestation des services de santé, qui doivent être offerts plus près du domicile des patients; et par l'offre de possibilités de formation et d'éducation, qui doivent être plus accessibles aux habitants.

Nous avons pour objectif de développer les ressources humaines et naturelles du Nord. En 2001, la Province du Manitoba a lancé la Stratégie de développement du Nord pour faire en sorte que les habitants du Nord tirent pleinement parti des possibilités offertes dans cette région. Comme cela a été le cas pour le Conseil consultatif économique du premier ministre, la Stratégie a été élaborée en consultation avec les maires, les chefs, les anciens,

les chambres de commerce et les dirigeants communautaires du Nord. Elle met plus particulièrement l'accent sur le développement économique, la santé, le transport, le logement, l'éducation et la formation professionnelle.

Parmi les initiatives financées par la Province en vue d'améliorer les régions du Nord, mentionnons les suivantes :

- **Partenariats avec Hydro-Manitoba et les Premières nations** – Établissement d'ententes historiques qui visent le développement des ressources hydroélectriques pour le bénéfice mutuel des Premières nations et du Manitoba. Nous travaillons en partenariat avec la nation crie Nisichawayasihk au projet de construction de la centrale électrique de Wuskwatim. La Province travaillera de concert avec cette collectivité sur le plan de la formation, et la collectivité participera aux bénéfices dérivés de cette centrale de 200 mégawatts.
- **Infrastructure des transports** – La Province a consacré des ressources considérables à l'amélioration des traversiers et des aéroports et à l'exploitation des chemins d'hiver.
- **Le Collège universitaire du Nord** – Démonstration d'une nouvelle méthode créative d'acquisition de compétences dans le Nord, qui s'éloigne de la formation traditionnelle en salle de classe et privilégie la souplesse de diverses options de cours et l'enseignement à proximité du domicile.
- **Uniformisation des tarifs d'hydroélectricité** – Nous avons établi un tarif unique pour les consommateurs d'hydroélectricité, afin qu'ils bénéficient tous du même tarif avantageux, quelle que soit la région du Manitoba où ils vivent.
- **Fonds de développement économique local** – Grâce au Fonds, nous avons mis sur pied le programme ÉQUIPE, qui vise à aider les micro-entreprises du Nord; nous gérons les Initiatives

Des ententes de partenariat historiques avec les Premières nations dans le but de développer les ressources hydroélectriques.

Uniformisation des tarifs d'hydroélectricité afin que tous les Manitobains bénéficient du même tarif avantageux, quel que soit l'endroit où ils vivent.

La Province prend des mesures pour protéger l'eau potable en améliorant le contrôle de la qualité de l'eau, en subventionnant les tests de l'eau des puits privés et en investissant dans l'infrastructure.

de développement économique rural (REDI) dans le Nord; nous accordons de l'aide aux entrepreneurs touchés par les questions relatives au bois d'œuvre.

- **Établissement de la Section du développement forestier** – Il s'agit d'une nouvelle section interministérielle de la foresterie dont l'objectif est de promouvoir une stratégie économique durable et diversifiée pour les forêts du Manitoba, en tenant particulièrement compte des possibilités que la stratégie pourrait offrir aux communautés autochtones.
- **Centre de diversification des ressources forestières du Nord** – La Province accorde des fonds au Centre de diversification des ressources forestières du Nord, qui est situé au Pas et se spécialise dans les produits forestiers autres que le bois. Ces fonds permettent au Centre de continuer ses activités de développement de produits et de formation.

■ Les régions rurales du Manitoba

Notre secteur agricole est l'un des plus diversifiés au Canada et demeure la pierre angulaire de notre économie rurale. Les Manitobains savent bien que le succès de leur communauté est directement lié au succès des exploitations agricoles avoisinantes. Le gouvernement du Manitoba effectue d'importants investissements dans des projets d'infrastructure et de diversification visant à bâtir les communautés rurales.

Les initiatives suivantes font partie des investissements de la Province visant à assurer la durabilité des communautés rurales :

- **Gestion de l'eau et projets de drainage** – 10 millions de dollars consacrés aux projets de drainage et 25 millions de dollars alloués à la lutte contre les inondations dans les régions rurales.

- **Protection de l'eau potable** – Création de l'Office de l'eau potable et établissement d'une subvention pour les tests de contrôle de l'eau potable des puits privés.
- **Amélioration des systèmes d'eau** – Investissement de 30 millions de dollars sur trois ans dans l'amélioration des systèmes d'eau.
- **Investissements dans l'infrastructure médicale** – Financement de projets d'immobilisations importants à Morden et Winkler, à Swan River, à Gimli et à Beauséjour. Multiplication des services de soins d'urgence ruraux et achat de 70 nouvelles ambulances.
- **Uniformisation des tarifs d'hydroélectricité** – Uniformisation qui permettra des économies de 14 millions de dollars annuellement pour les habitants des régions rurales et du Nord.
- **Programme des routes du grain des Prairies** – Engagement de 16,4 millions de dollars pour l'amélioration de l'infrastructure de transport du grain.
- **Initiative Pont entre les générations** – Série d'outils financiers conçus pour faciliter la transmission des exploitations agricoles d'une génération à l'autre au sein d'une même famille.
- **Évaluation foncière agricole** – Réduction de la portion taxable des biens agricoles qui permet de redonner sept millions de dollars aux agriculteurs. Cette réduction d'impôt et d'autres mesures provinciales d'allègement fiscal représentent une économie annuelle de 150 millions de dollars pour les agriculteurs.
- **Aide financière aux agriculteurs en situation d'urgence** – Fonds d'urgence fédéral-provincial totalisant 220 millions de dollars accordés aux producteurs de grain et d'oléagineux.

En outre, le gouvernement du Manitoba fournit des efforts concertés pour attirer de nouveaux résidents dans les régions rurales de la province. Dans la vallée de la Pembina, la population a

Meilleure gestion de l'eau grâce à des projets de drainage, de protection contre les inondations et d'irrigation.

L'initiative Pont entre les générations prévoit des outils financiers pour faciliter la transmission des exploitations agricoles d'une génération à l'autre au sein d'une même famille.

Des changements dans l'évaluation des biens agricoles ont permis de réduire l'impôt des agriculteurs.

Des mesures prescrivant l'utilisation et une production accrue d'éthanol favoriseront la création d'emplois et des investissements plus nombreux dans les régions rurales du Manitoba.

L'agrandissement du Centre de développement de produits alimentaires favorisera le développement, l'emballage et la transformation des produits alimentaires manitobains en vue de leur exportation vers les marchés mondiaux.

considérablement augmenté au cours des dernières années, grâce à des politiques énergiques en matière d'immigration et au succès que connaissent des entreprises comme Biovail, Friesen Printers et Loewen Windows.

La stratégie de diversification du Manitoba comprend tant des projets d'envergure qu'un niveau sans précédent de recherche sur les produits agricoles. En plus des cultures et des produits traditionnels, la nouvelle économie rurale comprendra les secteurs des plantes à fibres et des aliments fonctionnels, ainsi que les ressources énergétiques renouvelables.

Cette stratégie prend appui sur plusieurs initiatives de diversification réussies :

- **Éthanol** – Une plus grande utilisation et une production accrue de l'éthanol contribueront à la diversification des économies rurales et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Une quantité donnée de gazohol produit à l'usine de production d'éthanol Mohawk, située à Minnedosa, émet 40 % de moins de gaz à effet de serre qu'une quantité équivalente d'essence.
- **Usine Simplot** – Appui pour une usine de transformation de pommes de terre, dont le coût est de 150 millions de dollars, qui est située à Portage-la-Prairie et emploiera 230 personnes.
- **Gestion du bétail** – Dans le cadre de l'Initiative de gestion du bétail, la Province travaille de concert avec les communautés, l'industrie et les organismes concernés dans le but d'améliorer le secteur de l'élevage au Manitoba.
- **Centre de développement de produits alimentaires** – 11 millions de dollars pour la rénovation et l'agrandissement de ce centre sans pareil dans le domaine de la recherche appliquée et du développement en vue de la transformation et de l'emballage de tous les types d'aliments produits au Manitoba.

- **Biovail Corporation** – 24,8 millions de dollars destinés à l'agrandissement des installations biopharmaceutiques de Biovail Corporation à Steinbach.
- **Initiative de développement économique rural** – Investissements dans l'économie rurale en vue de favoriser le développement économique et la diversification.
- **Programme amélioré de garanties de prêts pour la diversification** – Dans le cadre du Programme amélioré de garanties de prêts pour la diversification, administré par la Société du crédit agricole du Manitoba, les agriculteurs ont reçu 100 millions de dollars sur deux ans.

■ Communautés urbaines

Lorsque nous parlons de revitaliser nos centres urbains, nous ne parlons pas seulement de construire ou de rénover des édifices. Notre stratégie vise à stimuler la fierté communautaire aussi bien que la valeur des propriétés. Les Manitobains et les Manitobaines doivent adopter une attitude gagnante. Les grues et les engins de terrassement sont de retour, et avec eux notre optimisme envers l'avenir.

Le gouvernement provincial aide la Ville de Winnipeg à renouveler l'habitat urbain de la capitale manitobaine. L'année dernière, la Province a promulgué une nouvelle Charte de la Ville de Winnipeg qui augmente les pouvoirs et la capacité d'action de la cité, en lui permettant notamment de mettre en œuvre le premier programme au Canada de financement par des taxes foncières supplémentaires. Le gouvernement du Manitoba, celui du Canada et la Ville de Winnipeg ont signé un protocole d'accord afin de négocier le renouvellement de l'Entente sur l'aménagement de Winnipeg. Cette initiative poursuit sur la lancée de précédents partenariats tripartites réussis, tels que l'Opération centre-ville et l'Entente sur le développement de Winnipeg. Le Manitoba a

Biovail Corporation a entrepris des travaux d'agrandissement de 24,8 millions de dollars de son usine de fabrication de produits biopharmaceutiques à Steinbach.

Une nouvelle Entente sur l'aménagement de Winnipeg poursuivra sur la lancée de précédents partenariats réussis tels que l'Opération centre-ville et l'Entente sur le développement de Winnipeg.

L'élargissement du canal de dérivation de la rivière Rouge fournira à la ville de Winnipeg une protection contre des inondations à récurrence de 700 ans.

Plusieurs projets appuyés par le gouvernement provincial, tels que le Complexe récréatif True North, la Bibliothèque du Millénaire, le campus du collège Red River sur la rue Princess et le nouveau siège social d'Hydro-Manitoba, servent de moteur au renouvellement du centre-ville de Winnipeg

également travaillé étroitement avec la Ville afin de mettre sur pied la nouvelle agence de tourisme et de développement économique de la capitale : Destination Winnipeg.

La Province va de l'avant en ce qui concerne les projets suivants qui touchent différentes communautés urbaines :

- **Élargissement du canal de dérivation de la rivière Rouge** – L'un des plus grands projets d'immobilisations de l'histoire du Manitoba, l'élargissement du canal de dérivation renforcera la protection de la Ville de Winnipeg et de sa région contre les inondations, préservant ainsi nos familles et notre économie des ravages causés par ces catastrophes naturelles. Cette année, le gouvernement du Manitoba et celui du Canada consacreront chacun 80 millions de dollars à la première phase des travaux d'élargissement. Une fois cette première phase terminée, le canal offrira une protection contre des inondations à récurrence de 200 ans, soit le double du niveau actuel. Lorsque le projet de 660 millions de dollars sera totalement achevé, le canal garantira une protection contre des inondations à récurrence de 700 ans. Le projet aura des retombées économiques de plusieurs centaines de millions de dollars à l'échelle provinciale et nationale.
- **Complexe récréatif True North** – Un nouveau centre sportif et récréatif est en cours de construction au centre-ville de Winnipeg et devrait être achevé en 2004.
- **Centre Keystone** – La Province a consacré des fonds à la modernisation des immobilisations et au fonctionnement du centre de congrès et de loisirs de Brandon.
- **Réaménagement du secteur riverain du centre-ville** – La revitalisation de la promenade riveraine attirera un plus grand nombre de personnes au centre-ville et stimulera le développement du quartier de la Bourse.

- **Campus du collège Red River sur la rue Princess** – Le nouveau campus du collège Red River sur la rue Princess est presque terminé et accueillera bientôt 2 000 élèves au centre-ville de Winnipeg.
- **Nouvel édifice d’Hydro-Manitoba** – Le centre-ville de Winnipeg bénéficiera de la construction du nouveau siège social d’Hydro-Manitoba, qui s’étendra sur 400 000 pi², et de la venue de plus de 1 500 travailleurs.
- **Bibliothèque du Millénaire** – L’agrandissement, la rénovation et la modernisation de cet important lieu d’éducation et de culture donneront une impulsion supplémentaire au réaménagement du centre-ville de Winnipeg.
- **Musée canadien des droits de la personne** – Situé sur le lieu historique national de La Fourche, ce musée offrira des expositions et des programmes axés sur la compréhension et l’avancement des droits de la personne, notamment les droits pour lesquels luttent les Autochtones du Canada.
- **Projets d’infrastructure dans le secteur de la santé** – Les deux plus importants projets d’immobilisations en matière de santé dans l’histoire du Manitoba sont en cours de réalisation au Centre régional de santé de Brandon et au Centre des sciences de la santé de Winnipeg.

La démarche du gouvernement provincial en matière de revitalisation urbaine se caractérise par l’engagement en faveur d’un développement économique axé sur les communautés, et elle accorde une importance particulière au renouvellement du centre-ville et des quartiers centraux.

Les initiatives de développement économique communautaire du Manitoba visent à bâtir des communautés saines et économiquement prospères, en répondant aux besoins sociaux, économiques et

Le renouvellement des infrastructures en matière de santé est assuré par les deux plus importants projets d’immobilisations jamais entrepris au Manitoba dans ce domaine, au Centre régional de santé de Brandon et au Centre des sciences de la santé de Winnipeg.

Quartiers vivants appuie les efforts de revitalisation urbaine déployés par les communautés à Winnipeg, Brandon et Thompson.

L'appui au Programme de logement à prix abordable permettra de mettre 2 500 unités d'habitation neuves ou rénovées à la disposition des Manitobains à revenu faible ou modéré.

environnementaux propres à chaque communauté. Ces initiatives donnent l'occasion à la communauté dans son ensemble de contribuer à la définition des priorités en matière de développement économique. L'accent est mis sur l'amélioration des connaissances et des compétences, et sur la stimulation du développement économique durable, afin que les communautés se dotent de moyens d'action.

À titre d'exemple, les programmes provinciaux de soutien à la construction et à la rénovation domiciliaires se révèlent déjà payants puisqu'ils inversent la tendance à la baisse qui frappe la valeur des propriétés depuis dix ans. En l'espace de trois ans, le prix de vente des maisons dans les quartiers des secteurs ouest et nord-ouest de Winnipeg a augmenté dans une proportion qui a parfois atteint 60 %.

Plusieurs projets de réaménagement des communautés font l'objet d'une étroite collaboration entre le Manitoba, les organismes communautaires, les administrations municipales et le gouvernement fédéral.

- **Quartiers vivants** – Ce programme appuie et encourage les efforts de revitalisation déployés par les communautés dans les quartiers désignés. Cela passe par l'amélioration de l'habitat et de l'aspect extérieur des quartiers, ainsi que par l'emploi, la formation, l'éducation, les loisirs, la sécurité et la prévention de la criminalité.
- **Programme de logement à prix abordable** – Jusqu'à 2 500 unités d'habitation neuves ou rénovées seront mises à la disposition des Manitobains à revenu faible ou modéré.
- **Programme d'aide au développement des quartiers** – Ce programme appuie les efforts de développement économique communautaire déployés de façon continue par SEED Winnipeg, le Jubilee Fund, Community Ownership Solutions, ainsi que les organismes qui se consacrent au renouvellement des quartiers à Winnipeg, Brandon et Thompson.

■ Renforcement des collectivités –

Ce programme prévoit sept millions de dollars pour la rénovation de l'habitat et des infrastructures dans les plus vieux quartiers de Winnipeg.

- Crédit d'impôt au développement de l'entreprise communautaire –**
- Ce nouvel incitatif fiscal novateur encouragera l'investissement local privé en faveur des entreprises dans les communautés.

■ Conclusion

Le Plan stratégique de croissance économique du Manitoba s'appuie sur les recommandations du Conseil consultatif économique du premier ministre et sur les commentaires de Manitobains et de Manitobaines de tous les secteurs de la société.

C'est une stratégie qui bâtit pour l'avenir afin que les jeunes du Manitoba bénéficient, dans leur province même, de toutes les possibilités d'éducation et de réussite.

C'est une stratégie qui renforce la diversité économique du Manitoba et qui tire parti de nos atouts existants, notamment une main-d'œuvre éduquée, une économie diversifiée et d'abondantes sources d'énergie hydroélectrique non polluante.

Au cours des quatre dernières années, nous avons franchi bien des étapes qui nous rapprochent de nos objectifs économiques, mais la tâche est loin d'être achevée. Le gouvernement du Manitoba continuera à travailler en collaboration avec les entreprises, le monde du travail et les communautés afin de poursuivre la mise en œuvre des priorités définies dans le Plan stratégique de croissance économique du Manitoba.

Annexe : CONSEIL CONSULTATIF ÉCONOMIQUE DU PREMIER MINISTRE

Coprésidents :

M. Paul Moist	Syndicat canadien de la fonction publique
M. Bob Silver	Western Glove et Winnipeg Free Press

Membres du conseil :

M. Costas Ataliotis	Protos International Inc.
M. Jim August	Partenariat La Fourche – Nord de l'avenue Portage
Mme Lea Baturin	Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier
Mme Anita Campbell	Friendship Centre – Thompson
Mme Cecile Cassista	Travailleurs canadiens de l'automobile (retraîtée)
M. David Chartrand	Manitoba Métis Federation Inc.
M. Gerry Cianflone	Pizza Hotline
Mme Elaine Cowan	Anokiiwin Training Institute
Mme Marielle Decelles-Brentnall	Telecom Options Inc.
M. Rob Despins	Dunlop Standard Corp.
Mme Sylvia Farley	Fédération du travail du Manitoba
M. Bert Friesen	Genesys Venture Inc.
M. David Friesen	Friesens Corporation
Mme Chris Hamblin	Commission canadienne des grains
M. Leonard Harapiak	Winnipeg Technical College
M. Gary Hopper	Maire de la Ville du Pas
Mme Maria Jordan	Syndicat du vêtement, textile et autres industries
Mme Joanne Keselman	Université du Manitoba – Recherche
M. Sherman Kreiner	Fonds de placement Crocus
M. Chuck Loewen	Online Business Systems
Mme Florfina Marcelino	Philippine Times
Mme Irene Merie	Smart Centre
M. Reid Minish	Minish Group of Companies
M. Ashish Modha	Mondetta Clothing Company
M. Marcel Moody	Nation crie Nisichawaysihk
Mme Roslyn Nugent	Bayridge Lumber & Forest Products
M. Peter Olfert	Syndicat des employés généraux et des fonctionnaires du Manitoba
Mme Manisha Pandya	Kendall Wall Pandya
M. Harvey Sexter	Université du Manitoba – Faculté de droit
M. Ian Smith	Institut du biodiagnostique
M. Guy Sumida	Denturologiste

